

PROSPECTUS DE L'ECOLE COMMERCIALE DE LOTBINIERE.

Le cours commercial se divise en trois années, avec trois degrés.

1ère ANNÉE. (3ème degré.)

Pour y être admis, les élèves devront passer, dans leur langue maternelle, un examen satisfaisant sur les matières du cours d'instruction primaire.

L'enseignement de cette première année comprendra : La calligraphie, dans tous ses détails ; les langues française et anglaise (grammaire) ; la correspondance commerciale, l'arithmétique ; le calcul mental ; la géographie et l'histoire du Canada, des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre.

2ème ANNÉE. (2ème degré.)

Continuation de l'étude de l'histoire de ces quatre pays, littérature française et anglaise ; l'algèbre ; la géométrie ; la comptabilité, dans toutes ses parties ; la tenue des livres à simple et à double entrée ; transactions commerciales et la géographie.

3ème ANNÉE. (1er degré.)

L'algèbre ; la géométrie ; continuation de l'étude des langues anglaise et française ; la constitution du Canada ; notions du droit commercial ; physique et mécanique élémentaires ; chimie industrielle ; dessin linéaire ; étude des connaissances utiles, des matières premières du commerce, des objets manufacturés et commerciaux, etc.

Les élèves recevront des notions élémentaires sur l'agriculture et l'horticulture. L'instruction religieuse obligatoire pour tous les élèves catholiques, sera placée sous la direction du curé de la paroisse.

L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre prochain.

Les heures de classe seront de 8 à 10 heures du matin et de 1 1/2 à 4 heures de l'après-midi.

Les heures d'étude, à l'école, de 10 1/2 à midi et de 4 à 5 heures de l'après-midi.

Le jour de congé hebdomadaire sera le jeudi.

L'année scolaire commencera le 1er septembre et finira le 1er juillet.

Prix et Conditions d'Admission.

Le prix de l'enseignement sera de 15 piastres par année, payable par quartiers, et d'avance, aux époques suivantes : 1er septembre, 1er décembre, 1er février et 1er mai.

Le sousigné (A. F. Fleury) fournira au prix coûtant, les livres nécessaires à ceux qui le désireront.

En ouvrant cette école commerciale, dont le besoin se fait sentir depuis longtemps dans nos campagnes, le sousigné croit rendre un service à tous ceux qui ont la volonté de faire donner à leurs enfants une éducation commerciale et pratique, avec l'étude de la langue anglaise, mais qui ne peuvent pas faire le sacrifice d'envoyer leurs enfants étudier dans les villes.

Le prix des cours est aussi bas qu'il est possible de le mettre, considérant les sacrifices que le sousigné aura à s'imposer pour se procurer un bon professeur anglais, bien qualifié à enseigner la langue anglaise maintenant devenue si utile dans toutes les affaires.

Il y a un nombre de maisons des plus respectables, à Lotbinière, où les élèves recevront des bonnes pensions, ou pourront faire accommoder des provisions que leurs parents leur fourniront, à très bon marché, et où les parents en laissant leurs enfants, n'auront pas à craindre pour eux les dangers de la mauvaise compagnie.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations sont priées de s'adresser au Révd. M. Roy, curé de Lotbinière, ou à H. G. Joly, écrivain, à la Pointe Platon.

ALFRED ESNOUF, Prof. Angl.

A. F. FLEURY, Directeur.

Révd. L. ROY, Président.

Lotbinière, 21 juillet 1873.

TELEGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui seront offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques.

Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans l'ont été par des élèves de l'Institut.

Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant :

" COOKSHIRE, 21 décembre 1872.

" A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

" MONTREAL.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très excellent.

Votre etc., " S. J. OSGOOD."

Le cours régulier est de trois mois ; mais comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet.

J. V. MORGAN, Propriétaire.

4-28- 75, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U. ; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U. ; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U. ; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. l'entente de Pianos et Orgues.

Pianos à louer.

Pianos échangés.

Orgues à louer.

Réparations faites convenablement.

Pianos vendus par versements.

Pianos vendus avec termes faciles.

Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal.

1873. 1873.



Ligne de Vapeurs de la Malle Royale, DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vap. ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connoction avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÉQUÉ. (Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides.

Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai.

On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure ; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal ; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

4-26l R. W. SHEPHERD, Président.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants.

Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix : 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

4-27ms (Établi en 1859.)

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes d'Ottawa.

Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays.

C'est une publication éminemment utile à tous : aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre : "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa ; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée : "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEO. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

DAY & DEBLOIS,

FONDEURS ET MANUFACTURIERS,

No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN,

MONTREAL,

EXECUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisses, savoir : Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'Éleviers, Bains, Caps de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sculptures et réparations faites à ordre sous le plus court délai, à bas prix.

4-21 l

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés ! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez :

4-20zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Prix, Valeur. Items include property, land lots, and various prizes.

DONS :

Table with 2 columns: Description of donations, Amount. Includes donations for church construction and the poor.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêque de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le gagnant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à G. H. DUMESNIL,

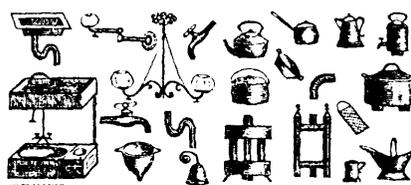
Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement.

Montréal, 22 janvier. 4-7 ff

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIERS, RÉFRIGÉRATEURS ; PLÔMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poèles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10 ; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glaciers est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-28 zz.

ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS, GLACIERS, SABOTIÈRES, COUVERTS EN FIL DE FER, POTS ET VASES POUR Eau à la glace, CASSE-GLACE, etc., etc.

Aussi :

Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Fouets Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés.

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, (Enseigne du Cadenas d'or.) 4-24

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent.

A. E. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

4-27zz

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$1.00 par an PAR NUMÉRO..... 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port : 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE :

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS :

319--RUE ST. ANTOINE--319

MONTREAL.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES : 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE--ATTENTION !

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.



CANAL LACHINE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au

Sousigné, et endossées : Soumission pour des Hangars à Farine," seront reçues à ce bureau, jusqu'à VENDREDI, le PREMIER JOUR D'AOUT prochain, pour la construction de deux Hangars à Farine sur les Bassins St. Gabriel maintenant en voie de construction.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question au Bureau du Canal, Montréal, le et après LUNDI, le VINGT-UNIÈME JOUR DE JUILLET, où l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 Juillet 1873. 4-30-2f

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.